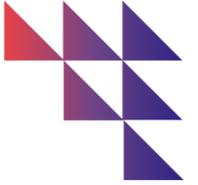




# Panorama du droit de la RSE



# INTRODUCTION

**Céline Gentili – Directrice de mission en charge de L'Académie MEDEF**

**Emilie Blaise & Inès Fontelas – Pôle juridique, RSE, éthique et gouvernance des entreprises**



# Préliminaires : émergence et durcissement de la RSE

- La notion de RSE
- Le passage de la *soft* à la *hard law*



# La notion de RSE

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est définie par la [commission européenne](#) comme l'**intégration volontaire** par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.

En d'autres termes, la RSE c'est la **contribution des entreprises aux enjeux du développement durable**. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un **impact positif sur la société** tout en étant économiquement viable.

Retrouvez [ici](#) les convictions RSE du Medef.

La norme [ISO 26000](#), standard international, définit le périmètre de la RSE autour de sept thématiques centrales :

1. la gouvernance de l'organisation
2. les droits de l'homme
3. les relations et conditions de travail
4. l'environnement
5. la loyauté des pratiques
6. les questions relatives aux consommateurs
7. les communautés et le développement local.

# Le « durcissement » de la RSE

Double mécanique :

1) Encadrement par le droit dur

- **La loi Pacte** (2019)
- Encadrement progressif des obligations de **transparence** (obligations de dire)
- Encadrement progressif des obligations de **vigilance** (obligations de faire)

⇒ D'abord par le droit national, puis par le droit communautaire

2) **Judiciarisation du droit** pouvant entraîner un renforcement de la *soft law* (Principes de l'OCDE par exemple) auquel les juges peuvent faire appel



**RSE**  
2019  
**LOI PACTE**  
*L'inscription de la RSE dans la loi*

**EN BREF**  
La loi PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) repense l'implication de l'entreprise dans la société.

**OBJECTIF**  
Encourager les entreprises à aller plus loin en matière de RSE.

**CHAMP D'APPLICATION**

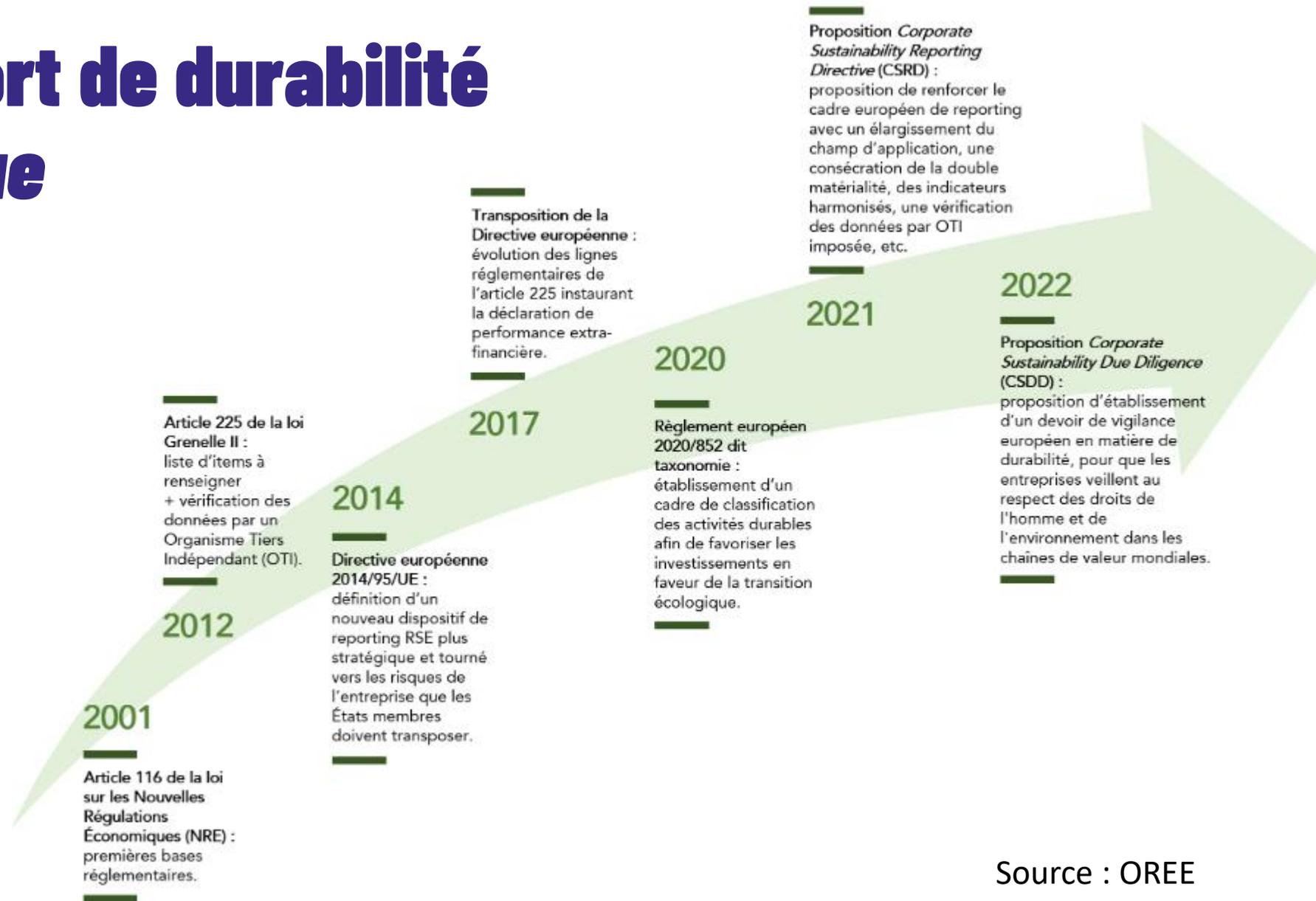
- Les entreprises doivent prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités.
- Les entreprises sont encouragées à se doter d'une raison d'être liée aux enjeux sociaux et environnementaux, à inscrire dans leurs statuts.
- Création du statut de « société à mission » : 1 000 entreprises en février 2023.



# I. Des obligations de dire (transparence)

- Le rapport de durabilité
- Des obligations de transparence très diverses sur les trois piliers

# Le rapport de durabilité Historique



Source : OREE



## CSRD

- Information sur les facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) importants pour l'entreprise
- Consécration du **principe de double matérialité** sur les facteurs ESG
- Fondé sur des **informations standardisées** au niveau européen (ESRS)
- Reporting inclus dans le rapport de gestion et vérifié, avec un **lien renforcé avec le reporting financier**

*Suivi par le Groupe de travail FIDUPEF (Finance durable et performance extra-financière)  
co-sherpa Emilie Blaise (Juridique & RSE) et Karine Merle (Eco)*

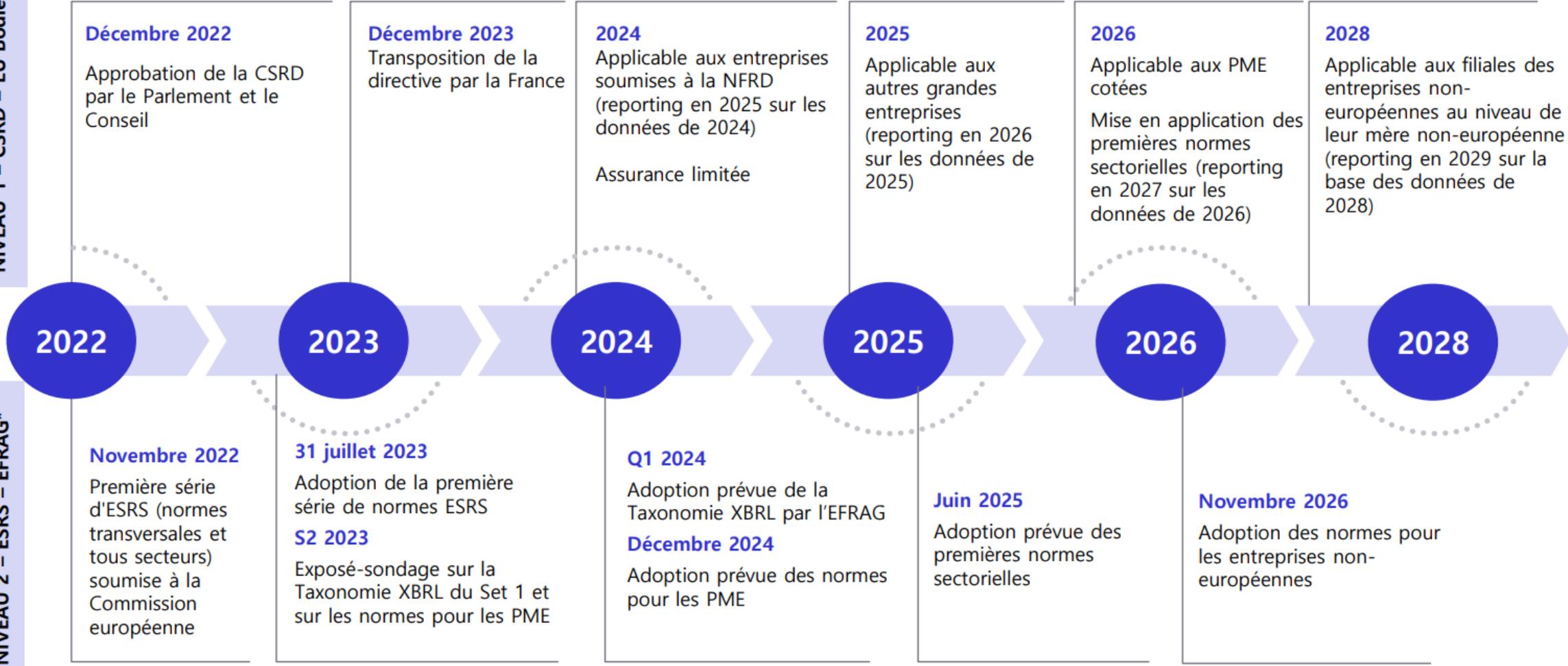
**WEBINAIRE dédié « Introduction au rapport de durabilité » le 13 octobre prochain**



# Calendrier prévisionnel

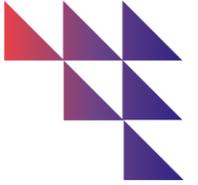
NIVEAU 1 – CSRD – EU Bodies

NIVEAU 2 – ESRS – EFRAG\*



Source : ANC

# Des obligations thématiques



## Egalité professionnelle

### *L'index égalité professionnelle*

- Obligation de publication de la note obtenue à l'Index visant à supprimer les écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes
- Nouvelles obligations de transparence ajoutées à l'Index via la loi "Rixain"

=> [Guide du MEDEF](#)

### *La représentation femmes/hommes dans les instances dirigeantes*

- Obligation de publication des écarts de représentation entre les hommes et les femmes parmi les cadres dirigeants et dans les instances dirigeantes des entreprises
- Quotas progressifs de représentation

=> [Note de décryptage du MEDEF](#)

# Des obligations thématiques



## Des obligations de transparence sur les piliers ESG



Principe structurant en environnement : le **droit à l'information et à la participation (Aarhus)**

- Voir formation sur l'[introduction au droit de l'environnement](#)
- Se traduit par un ensemble d'obligations de transparence ou de communication d'informations à la demande en environnement
- Obligation reposant sur les autorités publiques mais incluant les données transmises par les entreprises privées
- Pour en savoir plus : [L'accès à l'information sur l'environnement - notre-environnement](#)

Sujet suivi par le GT Droit de l'environnement  
Sherpa (*juriste environnement du pôle juridique & RSE*)



# Des obligations thématiques

## Lutte contre le greenwashing et encadrement des allégations environnementales

⇒ Recoupe les questions relatives à l'environnement et à la protection des consommateurs

- FR : Dispositions des lois Agec et Climat & Résilience (information sur les caractéristiques environnementales des produits / affichage environnemental des produits / encadrement des allégations Climat)
- UE : [Projet de directive Green Claims](#) (22 mars 2023)

*Suivi par le GT Economie circulaire - sherpa : Sébastien Sureau  
et le pôle juridique (Christine Barattelli + juriste environnement)*



## II. Des obligations de faire

- La loi française sur le devoir de vigilance et la CS3D
- Les textes sectoriels ou thématiques de vigilance
- Les autres obligations de faire



# Devoir de vigilance : loi française et CS3D

Notion juridique selon laquelle les **grandes entreprises** ont le devoir de mettre en œuvre des mesures pour **identifier, prévenir et atténuer les risques** liés aux **droits de l'homme, à l'environnement et à la santé et à la sécurité** tout au long de leur **chaîne de valeur**

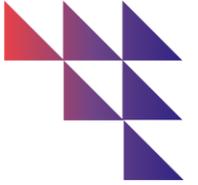




# Des devoirs de vigilance thématiques

- Règlement sur les minerais de conflit ([Règlement \(UE\) 2017/821](#)) - mise en œuvre du système de certification du processus de Kimberley (KPCS)
- Règlement Batterie ([Règlement \(UE\) 2023/1542](#)) qui inclut un chapitre spécifique sur les obligations de vigilance
- Règlement Déforestation importée ([Règlement \(UE\) 2023/1115](#))  
Sujet suivi par Emilie Blaise (RSE), Alec Buisson (International), Sébastien Sureau (Environnement)  
**WEBINAIRE dédié à la déforestation importée le 7 novembre prochain**
- [Proposition de règlement](#) relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union  
Sujet suivi par Alec Buisson (International) et Anne Vauchez (Social/Europe)

# Des obligations thématiques de « faire »



## Handicap

- Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés ([DOETH](#))
  - [Baromètre](#) emploi et handicap => sur la base du volontariat
- => [Guide du MEDEF](#)

Sujet suivi par Simon Metayer (Social) et Inès Fontelas (RSE)



## Egalité professionnelle

- Obligation de [négociation](#)

## Diversité

- Obligation de non-discrimination (25 critères)
- => [Fiche pratique du MEDEF](#)

## Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

- Obligation de santé sécurité de l'employeur
- => [Guide du MEDEF](#)

Sujets suivis par Inès Fontelas (RSE), Florian Colombi, Anne Vauchez et Pia Voisine (Social)  
**WEBINAIRE dédié à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles le 23 novembre prochain**



# III. Prochains rdv



Lundi 9 octobre

- Bilan DPEF 2023 et transition vers la CSRD ([pour vous inscrire](#))

Vendredi 13 octobre

- Introduction au rapport de durabilité (CSRD) ([pour vous inscrire](#))

Jeudi 26 octobre

- Egalité professionnelle, où en sommes-nous ? ([pour vous inscrire](#))

Mardi 7 novembre

- Lutte contre la déforestation ([pour vous inscrire](#))

Jeudi 23 novembre

- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles ([pour vous inscrire](#))

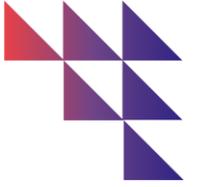


# SEMAINE DE L'ENTREPRISE RESPONSABLE ET INCLUSIVE

TOUTES LES CLÉS SUR LA RSE,  
L'INCLUSION ET LA DIVERSITÉ !

DU 9 AU 13 OCTOBRE 2023

Découvrez le programme et inscrivez-vous [ici](#).



# QUESTIONS/RÉPONSES